

Le 2 décembre 2024

les co-secrétaires départemental-es FSU-SNUipp
des départements de l'académie de Grenoble

À

Madame la Rectrice de l'Académie de Grenoble
7 place Bir-Hakeim
CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

copie : Messieurs les IA-DASEN des départements
de l'académie de Grenoble

Objet : modalités de recensement post-grève dans le 1^{er} degré

Madame la Rectrice,
Messieurs les Inspecteurs d'Académie,

Nous souhaitons vous interpeller à propos de la note relative à la procédure de recensement post-grève envoyée en octobre aux directeurs et aux directrices des différents départements de l'académie.

En effet, nous ne pouvons accepter la nouvelle charge qui pèse encore une fois sur les directrices et directeurs d'écoles. Quand l'an dernier un simple courriel de leur supérieur hiérarchique avec une liste d'émargement en pièce jointe suffisait à déclencher une procédure de recensement simplifiée (impression en amont de ladite liste d'émargement, puis transmission des signatures sous 7 jours), vous ajoutez des étapes fastidieuses de connexion au compte AGAPE pour obtenir la liste d'émargement, sans que ne soit précisé ce qui doit déclencher, au niveau de l'école, la procédure. Ainsi, une directrice ou un directeur se retrouveraient-ils en faute en cas d'oubli de connexion à AGAPE ?

Par ailleurs, cette note fait en plusieurs points référence au Service Minimal d'Accueil, qui en aucun cas ne peut servir de point de départ pour recenser les enseignant-es effectivement grévistes.

Afin de clarifier la procédure, et de la rendre compatible avec les textes réglementaires, nous vous demandons : d'une part, pour le mouvement de grève du 5 décembre (et ses suites probables), de vous en tenir aux modalités précédentes, à savoir l'envoi à chaque école, au plus tard le jour de classe précédant la grève (c'est-à-dire mardi 3 décembre pour la grève du jeudi 5 décembre), d'une liste d'émargement disponible directement en pièce jointe ; d'autre part de réécrire la note envoyée en y retirant toute référence au SMA.

En vous remerciant pour l'attention portée à ce courrier, nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, Messieurs les Inspecteurs d'Académies, en notre profond attachement au service public d'éducation et ses personnels.

Les co-secrétaires départemental-es des sections FSU-SNUipp de l'académie de Grenoble

Pour l'Ardèche, Jimmy SANGOUARD et Pierre MILLOUD
Pour la Drôme, Florimond GUIMARD et Thomas FERREZ
Pour l'Isère, Catherine BLANC-LANAUTE et Isabelle AMODIO
Pour la Savoie, Cécile GACHET, Corinne CHAUMAZ et Jacky BALLINI
Pour la Haute-Savoie, Benjamin LOMBARD, Zahia BOUNEMOURA et Thomas PRABONNAUD